



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **9 juillet 2013**

Délibération n° 2013-4046

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Bron

objet : Réaménagement de l'entrée de ville ouest - Carrefour de la Boutasse - Individualisation
complémentaire d'autorisation de programme

service : Direction de la voirie

Rapporteur : Madame la Conseillère Dubos

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 28 juin 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : jeudi 11 juillet 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mmes Domenech Diana, Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Mme David M., MM. Passi, Brachet, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mmes Peytavin, Laurent, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, MM. Bolliet, Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Huguet, Jacquet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Millet, Morales, Ollivier, Mmes Palleja, Pesson, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mmes Rabatel, Revel, Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Touléron, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vincent, Vurpas, Mme Yérémian.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à M. Bouju), Buna, Daclin (pouvoir à M. Flaconnèche), Mmes Vullien (pouvoir à M. Abadie), Pédrini (pouvoir à M. Chabrier), M. Arrue, Mme Besson (pouvoir à M. Fournel), MM. Charles (pouvoir à M. Coste), Colin (pouvoir à M. Suchet), Balme (pouvoir à M. Plazzi), Mme Bonniel-Chalier (pouvoir à Mme Vessiller), MM. Braillard (pouvoir à M. Desbos), Chabert (pouvoir à M. Gignoux), Cochet (pouvoir à M. Vaté), Fleury (pouvoir à M. Gléréan), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Bernard R.), MM. Imbert (pouvoir à Mme Laurent), Joly (pouvoir à M. Vincent), Justet, Lebuhotel (pouvoir à M. Julien-Laferrrière), Mme Lépine (pouvoir à M. Desseigne), MM. Longueval (pouvoir à Mme Guillemot), Lyonnet (pouvoir à M. Rousseau), Martinez (pouvoir à M. Crédoz), Muet (pouvoir à M. Kimelfeld), Nissanian (pouvoir à M. Kabalo), Pili, Réale (pouvoir à M. Passi), Roche (pouvoir à M. David G.), Serres (pouvoir à M. Lambert), Thivillier (pouvoir à Mme Peytavin), Mme Tifra (pouvoir à Mme Dubos), MM. Touraine (pouvoir à M. Ferraro), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vial (pouvoir à M. Grivel).

Absents non excusés : M. Barge, Mmes Bab-Hamed, Ghemri, MM. Giordano, Lelièvre, Louis, Mme Perrin-Gilbert.

Conseil de communauté du 9 juillet 2013**Délibération n° 2013-4046**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Bron

objet : **Réaménagement de l'entrée de ville ouest - Carrefour de la Boutasse - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 19 juin 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le projet de réaménagement du carrefour de la Boutasse vise à requalifier l'entrée ouest de la ville de Bron qui est fortement marquée par la présence du boulevard périphérique.

L'opération consiste à modifier le principe d'échange entre le boulevard périphérique Laurent Bonnevey et l'avenue Franklin Roosevelt à proximité du carrefour existant de la Boutasse. L'avenue Franklin Roosevelt est un axe structurant de la ville de Bron qui traverse le centre de la Commune d'ouest en est.

L'aménagement de ce carrefour vise à créer une nouvelle entrée de ville au niveau de la future médiathèque dont l'ouverture est prévue fin 2013.

Le projet de requalification de l'entrée ouest de la ville se situe dans le prolongement de l'opération de renouvellement urbain de Parilly nord.

La bretelle sud de sortie du boulevard périphérique dans le sens sud-nord en direction du centre de Bron sera supprimée. Les mouvements seront reportés sur la bretelle nord qui assure actuellement les mouvements de sortie du boulevard périphérique en direction de Lyon : cette bretelle nord supportera à terme tous les trafics sortant du boulevard périphérique dans le sens sud-nord en direction de Bron centre et de Lyon.

Un carrefour à feux sera aménagé entre la bretelle nord et l'avenue Franklin Roosevelt, face à la rue Voillot qui a été récemment réalisée mais pas encore mise en service. Ce carrefour traversera les voies des lignes de tramway T2 et T5.

La continuité des aménagements cyclables sera assurée dans le cadre de cet aménagement.

La suppression de la bretelle sud permettra de prolonger l'écran antibruit le long du boulevard périphérique afin de protéger les pieds des immeubles situés le long de cette voirie départementale.

La démolition de la bretelle sud et le prolongement de l'écran antibruit seront réalisés par le Conseil général du Rhône.

Une maison individuelle, située en sortie ouest du giratoire existant de la Boutasse, a été acquise et démolie pour permettre la réalisation de ce projet dans sa totalité.

Les études sont actuellement au stade du projet.

Une individualisation d'autorisation de programme portant sur les études et les acquisitions foncières, d'un montant de 990 000 € TTC, a été votée en 2010 (délibération n° 2010-1600 du 28 juin 2010).

Les travaux de réaménagement du carrefour de la Boutasse sont estimés à 2 275 000 € TTC.

Le coût global du projet est estimé à 3 265 000 € TTC.

La présente demande d'individualisation d'autorisation de programme porte sur les travaux, soit 2 275 000 € TTC.

Le calendrier prévisionnel des travaux est le suivant :

- démarrage des travaux : 4^e trimestre 2013,
- mise en service : 4^e trimestre 2014.

Concernant le montage financier, une convention entre la Communauté urbaine de Lyon et le Conseil général du Rhône mentionne une participation du Département de 513 000 € HT par rapport au coût d'opération estimé à 1 900 000 € HT, soit un taux de financement maximum de 27 %. Cette participation est liée au programme de rénovation urbaine de l'agglomération lyonnaise dans le cadre de l'application de la convention départementale de partenariat avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) et l'Etat signée le 21 septembre 2007 ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve les objectifs poursuivis par le projet de réaménagement de l'entrée de ville ouest - carrefour de la Boutasse, sur la Commune de Bron.

2° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale P09 - Création, aménagement et entretien de voirie pour un montant de 2 275 000 € TTC, en dépenses et 513 000 € en recettes à la charge du budget principal, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- dépenses :

- . 237 000 € TTC en 2013,
- . 1 973 000 € TTC en 2014,
- . 65 000 € TTC en 2015,

- recettes :

- . 153 900 € TTC en 2013,
- . 359 100 € TTC en 2015,

sur l'opération n° OP09O2163.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 3 265 000 € TTC en dépenses et 513 000 € en recettes.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 11 juillet 2013.